

Le réseau documentaire calédonien

La Nouvelle-Calédonie est un pays d'outre-mer, anciennement TOM (territoire d'outre-mer), situé à 20000 kilomètres de la France, en plein Pacifique sud.

Ses plus proches voisins sont, à l'ouest l'Australie, au sud la Nouvelle-Zélande, au nord le Vanuatu (Nouvelles-Hébrides), à l'est l'archipel des Fidji et la Polynésie.

*Jean-François
Carrez-Corral*

Bibliothèque Bernheim, Nouméa
bibbern@canl.nc

Depuis la signature, le 5 mai 1998, de l'Accord de Nouméa entre les deux principales composantes politiques du territoire, le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), parti loyaliste, et le Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), front regroupant plusieurs partis indépendantistes, le pays est entré dans une phase nouvelle de son histoire. Celle-ci est marquée par le transfert progressif de compétences habituellement dévolues à l'État français et par la volonté de sceller, dans les quinze ans à venir, une citoyenneté calédonienne fondée sur le respect des différentes communautés. Au terme de ce processus, la population sera consultée sur le transfert des ultimes compétences dites régaliennes, la justice, l'ordre public, la défense, la monnaie et les affaires étrangères. En cas d'approbation, le pays accéderait à la pleine souveraineté.

Il n'est pas inutile de rappeler ce contexte général dans lequel s'inscrit aussi le développement de la lecture publique. En effet, le préambule de l'Accord de Nouméa reconnaît le préjudice subi par le peuple kanak au cours de la colonisation. Il précise que « *le passé a été le temps de la colonisation* » et « *que le présent est le temps du partage, par le rééquilibrage* ».

Dans les faits, l'essentiel de la communauté d'origine européenne habite à Nouméa, ou dans ce qu'il est convenu ici d'appeler le grand Nouméa, où se trouve concentré l'essentiel des infrastructures et de l'activité économiques, l'essentiel de la richesse produite et de la consommation, où le niveau de vie est en moyenne très élevé – à l'exception de celui des populations kanak ou océaniques vivant dans les *squats* (baraquements de tôles construits à la périphérie de la ville).

À l'inverse, la brousse, le Nord et les îles Loyauté, essentiellement peuplés par les Kanak, ont une activité économique faible, hormis l'exploitation des mines de nickel dans le Nord. L'infrastructure routière y est insuffisante, les adductions d'eau, l'assainissement, la distribution électrique ne couvrent pas tout le territoire.

Rééquilibrer

Les ressources documentaires n'échappent pas à la règle – elles sont toutes concentrées à Nouméa : la bibliothèque Bernheim, la bibliothèque universitaire, les centres de documentation de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) – anciennement Office de la recherche scientifique et technique

d'outre-mer (ORSTOM) – de la commission du Pacifique sud, les Archives territoriales... À ce déséquilibre hérité de la colonisation, s'ajoute un certain nombre de singularités géographiques et culturelles.

La Nouvelle-Calédonie s'étend sur 400 kilomètres de long dans le sens nord-sud et sur 50 kilomètres de large, une chaîne centrale sépare la côte ouest de la côte est, de nombreuses îles (Ouvéa, Lifou, Maré, Tiga, l'île des Pins, Bélep, l'île Ouen) créent une « *insularité dans l'insularité* ». À ces difficultés naturelles viennent se greffer des particularités dans l'organisation sociale et culturelle qui sont autant d'obstacles au développement de l'accès à l'information et à la documentation : un habitat éclaté en plus de 330 tribus parfois distantes de plusieurs dizaines de kilomètres les unes des autres, difficilement accessibles (les pistes sont souvent ravagées par les pluies tropicales et les cyclones), une culture essentiellement orale, une permanence des langues vernaculaires (on dénombre pas moins de vingt-huit langues kanak).

Cet éloignement de la brousse et des îles des ressources documentaires disponibles, leur très faible équipement en matière de lecture publique, l'absence de bibliothèque

« départementale » de prêt (B«D»P), comme en Polynésie française, l'isolement des communes et des tribus, nous ont immédiatement amenés à penser l'informatisation de la bibliothèque Bernheim en terme de réseau, afin que la lecture publique s'inscrive dans une politique de rééquilibrage¹.

Aucune idée préconçue n'a donc présidé à la construction du réseau documentaire calédonien (Redocal). Il s'est imposé comme la seule issue pour désenclaver les communes du territoire, les relier entre elles, leur faciliter l'accès aux ressources documentaires. Il s'agit d'un réseau jeune, qui s'est constitué dans le courant de l'année 1998 autour du serveur de la bibliothèque Bernheim, avec les adhésions des bibliothèques des communes de Poindimié pour la Province nord, Bourail, Mont-Dore-Pont-des-Français, La Foa et Païta pour la Province sud. Il regroupe aujourd'hui treize bibliothèques puisque se sont ajoutées les bibliothèques de Mont-Dore-Plum, de Thio au sud, de Lifou

1. La Fondation de France, dans le cadre de son appel à projet « Le multimédia : un outil pour tous », vient d'attribuer une subvention au projet « Pour un réseau documentaire calédonien », subvention qui devrait permettre l'équipement de deux bibliothèques de brousse ou des îles.

aux îles Loyauté, de Pouembout, Hienghène, Voh et, dernière en date, la bibliothèque universitaire.

Est prévue, courant 2000, l'adhésion des bibliothèques de Pouébo, d'Ouvéa, de Dumbéa, de la première médiathèque décentralisée du nord, et de la médiathèque du Centre culturel Tjibaou, ce qui portera à dix-huit le nombre de bibliothèques reliées. Ce développement spectaculaire autant qu'inattendu prouve que la création de Redocal répondait à une attente.

L'une de ses particularités est son extension géographique, puisque le site le plus éloigné, Hienghène, est à 409 kilomètres de Nouméa, et que l'île de Lifou, située à environ 200 kilomètres de Nouméa, a une superficie supérieure à la Martinique ! Depuis deux ans, aucun problème de communication ne s'est posé, ni dans les temps de réponse ni du fait d'une panne du serveur. Dans tous les cas, pour les bibliothèques qui en ont fait le choix, la société ALS propose un logiciel de prêt de secours qui, en cas d'indisponibilité du serveur, continue de gérer les prêts automatiquement sans que le public se rende compte du moindre problème.

Former

La bibliothèque Bernheim est un établissement public essentiellement financé par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie et géré par un conseil d'administration présidé depuis juillet 1999 par Nicole Wäïa (FLNKS).

En 1996, l'établissement se cherchait un second souffle après une période difficile. La presque totalité du personnel avait un niveau inférieur au bac, parfois même au BEPC (brevet d'études de premier cycle). Les quelques tentatives de formation professionnelle n'avaient pas eu de prise réelle sur les salariés. En l'absence de direction et faute de trouver un prolongement pratique, les acquis des formations se diluaient presque totalement.

En préalable à toute informatisation, à toute idée de réseau, se posait donc la question d'un recrutement de niveau bac, DEUG (diplôme d'études universitaires générales) ou licence, et d'une formation complète dans tous les domaines, notamment en bibliothéconomie, catalogage et indexation (Rameau). Une formation de cinq mois pleins s'est déroulée d'avril à août 1997, assurée pour l'essentiel par le cabinet Larderet, qui a permis de dégager quelques jeunes bibliothécaires de niveau universitaire, sur lesquels il devenait possible de s'appuyer pour mettre en œuvre l'informatisation en réseau et créer une dynamique dans l'équipe existante. Dans l'intervalle, deux professionnels, en détachement de la Maison du livre, de l'image et du son de Villeurbanne, ont contribué à mettre sur pied l'informatisation et ont accompagné les jeunes recrues dans l'apprentissage concret du métier.

La formation de jeunes Calédoniens est par ailleurs l'une des questions cruciales en Nouvelle-Calédonie en ce sens qu'elle contribue à doter le pays des compétences humaines nécessaires aux responsabilités nouvelles, qui sont et seront transférées. La nécessité de former prioritairement des Calédoniens de toute origine s'imposait aussi du fait

La formation
de jeunes
Calédoniens
est l'une
des questions
cruciales
en Nouvelle
Calédonie

de la mobilité inhérente aux personnels métropolitains et de l'instabilité qui en aurait découlé. D'un strict

point de vue économique, l'ouverture de la formation aux métropolitains aurait signifié un investissement à fonds perdus qu'il aurait fallu refaire à moyen terme lors du retour des métropolitains en France. D'un point de vue moral, revient-il au pays en voie de décolonisation de former des professionnels pour la métropole? Enfin, la formation a permis la professionnalisation d'une vingtaine de personnes, dont la plupart travaillent aujourd'hui dans les bibliothèques de brousse adhérentes au réseau. Sans ce socle humain, il n'y aurait pas de réseau. Sans ce socle calédonien, il n'y aurait pas de réseau stable.

Convaincre

Cette formation a été très bien accueillie, notamment en brousse. Elle a, de façon non négligeable, contribué à restaurer entre la bibliothèque Bernheim et les différentes collectivités locales un climat de confiance qui a énormément facilité l'acceptation du réseau par les politiques, tous bords confondus.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les maires du territoire ayant déjà créé, ou souhaitant le faire, une bibliothèque afin de les convaincre de l'intérêt que pouvait représenter pour eux l'adhésion au réseau. Les convaincre aussi d'engager l'investissement en matériel et logiciel, peu élevé au demeurant, mais toujours délicat à décider pour une commune qui, comme c'est souvent le cas en Nouvelle-Calédonie, compte deux à trois mille habitants, où parfois aussi la transmission orale des savoirs laisse l'écrit hors de la sphère culturelle traditionnelle, où donc la nécessité de créer une bibliothèque et d'adhérer à un réseau n'est pas toujours ressentie comme telle.

Plus que l'investissement, c'est l'emploi d'un bibliothécaire qui pèse le plus sur les finances des petites communes. Il faut savoir que quatre

communes seulement dépassent les dix mille habitants : Nouméa, Mont-Dore, Dumbéa et Lifou (encore faut-il

L'emploi
d'un personnel formé,
sur contrat durable,
demeure
une des conditions
d'adhésion au réseau

relativiser pour cette dernière, puisqu'une grande partie de la population de Lifou vit et travaille régulièrement à Nouméa). La question de l'emploi d'un personnel formé, sur contrat durable, était et demeure une des conditions d'adhésion à Redocal.

C'est dire s'il fallait aux collectivités une forte volonté politique. À l'origine de cette adhésion, il est probable que le réseau a offert une réponse partielle, mais néanmoins réelle, à l'un des problèmes majeurs dont souffrent les communes : l'isolement. Un isolement qui appelle un besoin de coopération, de mise en commun des ressources, d'échange; et c'est fondamentalement ce qui a permis l'acceptation rapide de Redocal.

Sur un terrain plus politique, les élus ont apprécié que la bibliothèque territoriale s'intéresse enfin à la brousse, mette enfin ses moyens au service de tous et travaille dans le sens du rééquilibrage en faveur des gens de brousse au sud, au nord et dans les îles.

Un logiciel de gestion unique, un serveur unique

Les fonctionnalités de la bibliothèque Bernheim sont gérées par le logiciel Méritus 2 d'ALS international. Méritus fonctionne en architecture client-serveur de type application distribuée. Le serveur bibliographique ne sert que de réservoir de données

transitant sur la ligne en données brutes, sans les masques d'affichage gérés par les terminaux. Tous les terminaux sont programmés et intelligents, ils gèrent selon les besoins une ou plusieurs fonctionnalités : catalogage, prêt, recherche, OPAC... Le système d'exploitation est Windows NT. Une passerelle Internet et un serveur permettent l'accès en ligne au catalogue par le biais d'Internet.

Ce serveur est conçu pour supporter les sollicitations de 120 postes connectés et y répondre. À l'heure actuelle, 43 sont connectés au serveur, dont 29 à Bernheim. Les communes adhérentes à Redocal sont uniquement dotées de postes clients sur lesquels se trouvent les fonctionnalités ALS souhaitées. Le passage de Méritus 2 à Concerto devrait s'amorcer à partir de cette année.

Architecture du réseau

Les transactions se font par l'intermédiaire du réseau téléphonique selon différentes modalités. Lorsque les bibliothèques sont très éloignées, comme celle de Poindimié

par exemple, située à 350 kilomètres de Nouméa, les opérations de prêt, de catalogage, de recherche transistent, en temps réel bien sûr, sur le réseau téléphonique commuté normal (RTC). Le coût d'une ligne spécialisée étant proportionnel à l'éloignement, le seul choix possible pour les sites lointains était le réseau commuté normal. En dehors de Poindimié, les sites empruntant le réseau téléphonique commuté sont ceux de Païta, La Foa, Bourail, Pouembout, Voh, Hienghène et Thio.

Exception à la règle, la bibliothèque de Lifou, largement financée par la province des îles Loyauté, a fait le choix d'une ligne spécialisée : Céleris. La bibliothèque du Mont-Dore, proche de Nouméa, a choisi la ligne spécialisée. Ce choix est aussi celui des deux sites de la bibliothèque universitaire (Nouvelle et Magenta).

Certaines petites bibliothèques ont fait le choix de fonctionner, dans un premier temps, avec un seul poste. Lorsqu'elles sont dotées de plusieurs postes, un routeur Cisco gère la transmission des données. Il va de soi que l'adoption du même système de gestion de bibliothèque a facilité la mise en réseau.

Catalogue collectif et partage des tâches

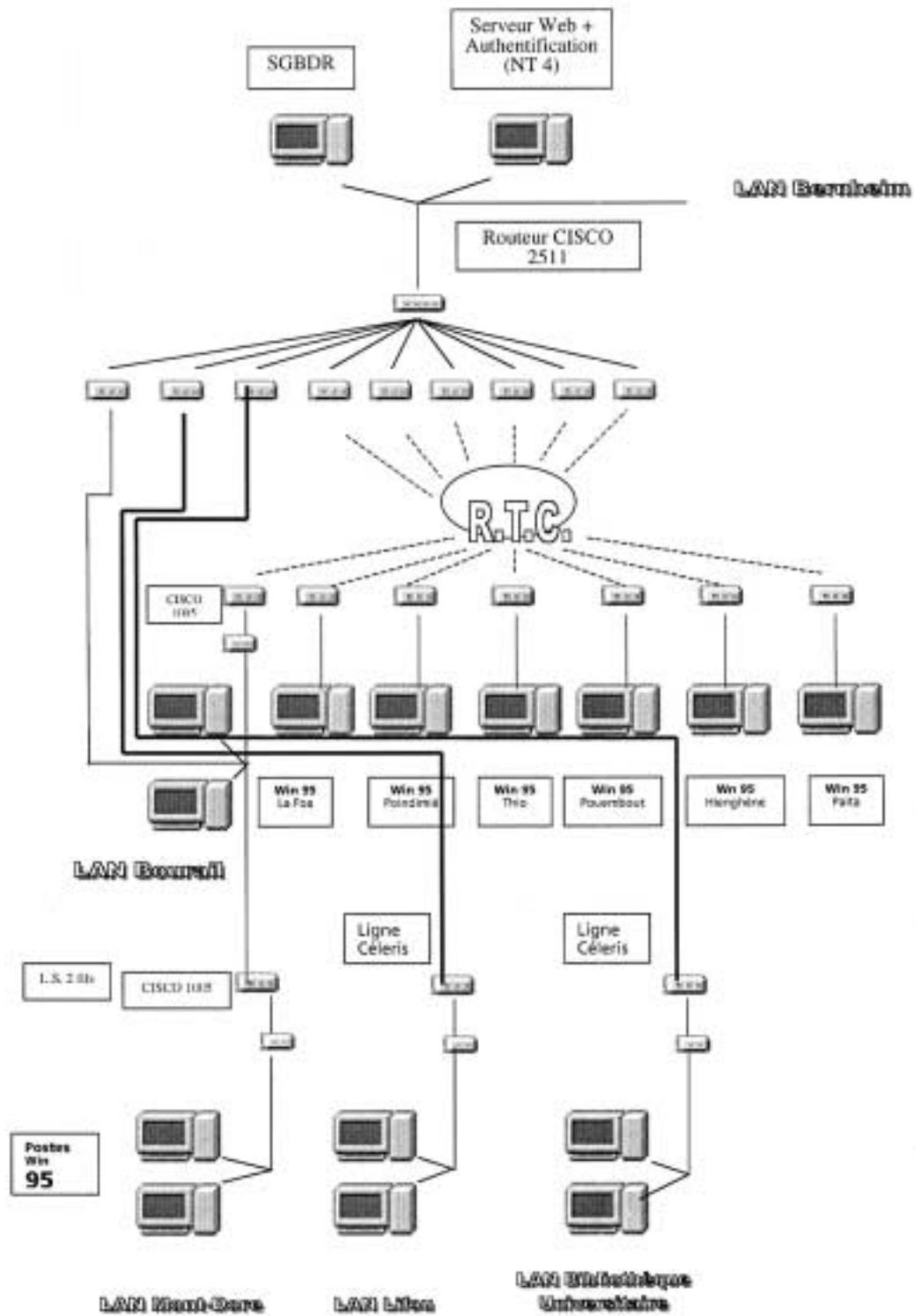
C'est ainsi que s'est construit un catalogue collectif qui permet d'identifier et de localiser un document en quelque point du territoire qu'on se trouve. Ce catalogue collectif, qui est un des éléments du rééquilibrage documentaire, permet aux sites éloignés de réserver les documents possédés par les bibliothèques les plus riches, le secteur décentralisation de la bibliothèque Bernheim ayant en charge l'acheminement des ouvrages demandés. Un filtrage des réservations rend plus difficiles les réservations dans le sens Nouméa-brousse que l'inverse, et permet d'éviter que les petites bibliothèques ne soient « dévalisées » par les grosses.

Le catalogage est partagé. Le premier site qui catalogue un document crée une notice de base qui vaut pour l'ensemble du réseau. Si le même titre est acquis par une bibliothèque du réseau, celle-ci ne crée que son exemplaire. Il en va de même pour l'indexation, puisque les sites adhérents peuvent puiser dans le fichier des autorités et bénéficier ainsi du travail de chacun.

L'adoption de Rameau par toutes les bibliothèques adhérentes a supposé une formation initiale et nécessité encore quelques « piqûres de rappel ». Inhabituel en BDP, l'usage de Rameau permet ici une gestion plus rigoureuse des mots-matières.

Un poste de bibliothécaire de catégorie A, à plein temps, prend en charge la gestion des autorités, la cohérence du catalogue et l'organisation des corrections. La mission principale du gestionnaire du catalogue est une mission d'aide et de

LE RÉSEAU DOCUMENTAIRE CALÉDONNIEN



Architecture du réseau Redocal

formation en amont du personnel des sites de brousse qui adhèrent au réseau. Un cahier très strict des procédures à suivre, périodiquement mis à jour, constitue la bible des catalogueurs du réseau. Les créations des sites extérieurs sont régulièrement contrôlées par le gestionnaire du catalogue.

Le catalogage et l'indexation matière restent donc décentralisés. Ce choix peut sembler risqué, il est cependant inscrit dans la nature même de Redocal, du fait de l'hétérogénéité des statuts des bibliothèques adhérentes. En effet, les unes sont municipales, les autres associatives, provinciales, territoriales ou encore d'État. Si ces différences de statuts n'ont été la cause d'aucune difficulté, elles impliquent une liberté dans la politique d'acquisition et, par conséquent, une autonomie dans le traitement intellectuel des documents.

Dans la pratique, 80 % des nouvelles acquisitions des sites excentrés ont déjà été traités par le site central.

Une coopération avantageuse

Pour les communes, l'adhésion au réseau est gratuite. Elles font l'économie d'un serveur et de l'entretien technique de la base. En tant qu'établissement public de la Nouvelle-Calédonie, la bibliothèque Bernheim prend en charge l'entretien et les mises à jour des logiciels, ainsi que la formation à l'utilisation de Méritus d'ALS.

Le coût des communications téléphoniques des bibliothèques des

communes de moins de 10 000 habitants est pris en charge par Bernheim à hauteur de 40 000 FCFP² maximum par mois. Le partage des coûts des lignes spécialisées peut être négocié et éventuellement partagé. Hormis l'investissement de départ, l'adhésion au réseau ne génère aucune charge supplémentaire pour les communes adhérentes. Ces dispositions sont contractualisées dans une convention d'adhésion au réseau.

Les réunions de Redocal sont obligatoires : elles permettent de faire le point sur les problèmes rencontrés, les formations complémentaires à monter, les aides à apporter aux sites en difficulté. Elles sont aussi l'occasion pour les bibliothécaires isolés de maintenir les liens physiques nécessaires et le sentiment d'appartenance au réseau.

2. 1 F CFP = 0,055 FF.
40 000 F CFP = 2 200 FF, soit 335,39 euros.